

# ASSISTANT·E RESSOURCES HUMAINES

## ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ACTIVITÉ RH

### Métier préparé

L'assistant·e ressources humaines exerce un rôle de premier niveau auprès des salariés de l'entreprise. Il accompagne la direction ou le service ressources humaines de l'entreprise dans ses activités RH. Dans un contexte réglementaire évolutif fort, il est garant de la fiabilité de la gestion administrative et sociale du personnel, et de la gestion de la paie. Il est en charge des formalités administratives liées au recrutement, à la formation, à la gestion des compétences, et aux relations avec les représentants du personnel. Il contribue également à la communication RH dans l'entreprise.

### Compétences visées

- **Compétences techniques** : L'assistant ressources humaines détient des compétences en gestion des ressources humaines au sens large. En fonction de sa spécialité, il gère l'administration du personnel, la paie, le recrutement, la formation ou encore la gestion des compétences. Il est à l'aise avec les outils informatiques.
- **Compétences comportementales** : L'assistant ressources humaines est organisé pour assurer la polyvalence de sa fonction. Il a un sens relationnel et d'écoute qui lui permettent d'être un véritable pivot entre les salariés et la direction. Il détient des capacités de communication et sait faire preuve de discrétion.

### Débouchés

- Assistant·e ressources humaines
- Assistant·e formation
- Assistant·e développement RH
- Gestionnaire paie

### DIPLÔME

**Assistant ressources humaines**, certification professionnelle enregistrée au RNCP au niveau 5 (codes NSF 315, 315t, 324), par décision de France compétences du 04/03/2021 publiée au JO du 21/03/2021



### VAE, FORMATION CONTINUE

**Durée** : 43 jours  
sur 12 mois  
**Code WEB** : RHUFFARH  
**Code RNCP** : RNCP35103  
**Code CPF** : 248115

### Public

Toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier d'Assistant·e ressources humaines dans tous types d'entreprises et valider un diplôme bac+2

### Prérequis

- Etre titulaire d'un bac (ou d'un titre de niveau 4 équivalent) avec une expérience professionnelle de 3 ans
- Dérogation possible sur décision du jury d'admission

### Rythme de formation

La formation est organisée selon un rythme de 4 jours par mois environ à CESI.

### Frais de scolarité

12 040 euros  
14 448 euros TTC  
Tarif applicable pour toute inscription réalisée en 2025.

## OBJECTIFS

Se positionner dans son rôle et sa fonction  
Mieux comprendre l'environnement technique, organisationnel et économique de l'entreprise  
Contribuer à la gestion administrative du personnel et à la paie  
S'approprier et utiliser la législation sociale  
Participer à la mise en place de la gestion des compétences  
Gérer la formation et participer au recrutement  
Être un relai d'informations auprès de l'encadrement et des salariés  
Contribuer à l'efficacité de la communication sociale

## PÉDAGOGIE

### Projets réalisés

Formalisation d'un mode opératoire de collecte des variables de paie  
Participation à la création de la base de données RH  
Réalisation d'un appel d'offre dans le cadre d'un projet de formation  
Construction d'un process

### Système d'évaluation

L'obtention de la certification repose sur :

- La validation des blocs de compétences en centre
- La rédaction d'un rapport professionnel soutenu lors d'un oral devant un jury de professionnels
- La validation des compétences en entreprise



Un rythme adapté à vos contraintes personnelles et professionnelles  
Une pédagogie axée sur des cas concrets en entreprise  
Un référent CESI dédié à votre réussite  
Des formateurs experts du domaine  
Des temps de partage entre pairs  
Un diplôme reconnu

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Admission sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de validation.
- La décision d'admission est communiquée au candidat sous un mois par CESI.
- Ce titre est également accessible par la VAE (Validation des acquis de l'expérience).

## OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Aix-en-Provence : 09/09/2025, Arras : 04/11/2025, Bordeaux : 15/09/2025, Caen : 13/10/2025,  
Nancy : 29/04/2025, 30/09/2025, Nantes : 02/09/2025, Rouen : 06/10/2025, Toulouse :  
08/09/2025